



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Stages

Question écrite n° 1387

Texte de la question

M Guy Beche appelle l'attention de M le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sur le problème des SIVP. En effet, dans certaines branches d'activité, hôtellerie, commerce alimentaire, grandes surfaces, sociétés de nettoyage, l'emploi de SIVP est devenu totalement abusif et entraîne des licenciements de personnels plus âgés qui se trouvent ensuite confrontés au chômage, aux difficultés sociales et à l'éffritement d'un certain nombre de leurs droits sociaux. Il lui demande : s'il entend poursuivre la mise en œuvre des dispositions SIVP compte tenu des abus constatés ; s'il entend, le dispositif étant maintenu, prendre des dispositions réglementaires afin d'éviter que, par l'emploi de SIVP, le code du travail et la législation ne soient mis en cause.

Données clés

Auteur : [M. Beche Guy](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1387

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : travail, emploi et formation professionnelle

Ministère attributaire : travail, emploi et formation professionnelle

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 août 1988, page 2321